



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Annuel

Décembre 2013

Introduction

Les forêts et les terres de la préfecture d'Amou sont d'un intérêt capital, cependant leur intégrité écologique et leur survie sont menacées par le surpâturage, la surexploitation des produits forestiers et les feux de brousse qui constituent un fléau désastreux que vivent les habitants chaque année.

Ainsi, l'Association Development Assistance Group a organisé les 3, 4, 5 et 6 juillet 2013 dans quatorze (14) villages de la Préfecture d'Amou, des journées de sensibilisation sous le thème : « Sensibilisation aux changements climatiques, à la gestion durable de l'environnement et à la prévention des risques de catastrophes dans la Préfecture d'Amou ».

Répartis en 4 zones, ces villages sont : zone 1 : Ezimé, Ayomé, Adjahun ; zone 2 : Amlamé, Amou-Oblo, Patatoukou, Sodo ; zone 3 : Hihéatro, Ebèva, Témédja ; zone 4 : Yao-Kopé, Koutoukpa, Adiva, Sodo-Zion.

Afin de fournir des réponses concrètes au dit projet, la seconde phase du projet est entamée par le reboisement systématique. Cette activité s'est déroulée à Ezimé et couvre actuellement une superficie de 10,5 hectares en tecks et en garcinia (cure-dents).

I. Rappel du contexte du projet

La Préfecture d'Amou appartient à la Région des Plateaux. Elle est limitée au Nord par la Préfecture de Blitta, au Nord-Est par celle de l'Est-Mono, à l'Est par la Préfecture de l'Ogou, à l'Ouest par la Préfecture de Wawa et au Sud par la Préfecture d'Agou. La Préfecture d'Amou a une population de 105 091 habitants (recensement de novembre 2010).

Soumise au climat doux de la Région des Plateaux, la Préfecture d'Amou a été jusqu'au milieu des années 1970, une zone de forte immigration des populations de plusieurs autres préfectures du pays et de pays étrangers en quête de leur bonheur. Les terres fertiles ont connu pendant longtemps le développement de la cacaoculture et de la caféiculture auquel s'ajoute celui de cultures vivrières, notamment le manioc, le taro, les ignames et le fonio, ainsi que celui des fruitiers tels que les avocatiers, les bananiers, les orangers, etc. Le développement de ces cultures a bénéficié d'une pluviométrie relativement élevée, entre 1500 et 1800 mm de pluie par an et une végétation luxuriante, soutenue par endroits par l'orographie. Malheureusement, cette végétation jadis abondante est aujourd'hui détruite et les sols sont dégradés par des pratiques agricoles inadaptées, la déforestation, les feux de brousse auxquels s'ajoutent le réchauffement et les

changements climatiques. Les conséquences sont multiples: pénuries d'eau, décalage des saisons, irrégularité des pluies, baisse des rendements agricoles, paupérisation généralisée de la population et exode rural.

Comme partout ailleurs au Togo, la pauvreté est souvent identifiée dans la Préfecture d'Amou comme l'une des causes de la dégradation des ressources naturelles à cause des pressions humaines multiformes qui s'exercent sur elles. La dégradation se manifeste entre autres, par la disparition continue des forêts et des savanes arborées d'année en année, la désertification, la dégradation et l'érosion des sols, l'envasement des cours d'eau, la perte de la fertilité des sols et de la diversité biologique.

Depuis les années 1990, la dégradation des forêts s'est intensifiée et est imputable au déboisement intensif, au développement de l'agriculture extensive, au déboisement des berges, à la surexploitation des terres cultivables disponibles et la mise en cultures de sols marginaux en pente et fertiles, l'exploitation irrationnelle des bois de valeur avec des moyens prohibés et du bois de chauffe. Phénomène nouveau dans la préfecture, mais en progression exponentielle, la vente sur pied des arbres à des étrangers, venus surtout de Lomé pour la coupe systématique à des fins de carbonisation. Ce phénomène se manifeste concrètement par une disparition des formations forestières riches de la préfecture (forêts semi-décidues, savanes boisées, galeries forestières) au profit des savanes herbacées et, au pire des cas, à des espaces où apparaissent des sols cuirassés. Cette situation déplorable qui est aujourd'hui encouragée par la paupérisation grandissante risque d'être catastrophique si des actions urgentes ne sont pas menées pour résoudre ou tout au moins la ralentir à brève échéance.

La dégradation des terres est l'une des causes qui favorisent les risques de catastrophes naturelles dont les inondations que le pays a connues de façon récurrente ces dernières années (2007, 2008, 2010), avec des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants. Les conséquences économiques sont aussi énormes, même si dans la préfecture, la situation n'a pas été aussi grave que dans les Régions Maritime et des Savanes.

Dans le contexte actuel de dégradation de l'environnement, d'autres risques majeurs pourraient également occasionner des dégâts à craindre. Il s'agit des éboulements, en raison de la mise à nu des escarpements et des flancs dans les zones de montagnes jadis couverts de forêts, notamment sur les flancs de la chaîne de l'Atakora qui traverse en écharpe la préfecture.

II. Activités du projet

A. Sensibilisation

L'ouverture de la sensibilisation a eu lieu le 3 juillet à 07^h 35^{mn} dans la première zone sur la place publique d'Ezimé, par le Président de l'Association Development Assistance Group Monsieur Akpé Kouamivi MELAFO qui a souhaité une cordiale bienvenue au public et un bon déroulement des activités.



Après, le Président a passé le témoin au Chargé de la Communication de l'Association, Monsieur Célestin BOSSOHOU pour la présentation de l'Association et de sa délégation. Il a énuméré les objectifs généraux et spécifiques du projet en langue locale (Akposso) afin de permettre aux participants de bien cerner le contenu du message.

Il est à noter que malgré les préoccupations des populations pendant ces périodes d'intenses activités champêtres, les habitants ont massivement répondu à l'appel lancé par notre organisation pour ne pas se faire compter l'évènement.



Après l'intervention du Chargé de Communication, Monsieur Mensa ABOUDOU, Environnementaliste, Gestionnaire de Faune et des Aires Protégées à la Direction de la Faune et de la Chasse à Lomé a pris la relève pour éduquer et sensibiliser les populations en langue Akposso. Après, le Chargé de Communication a repris ses termes en Ewé.

Avant de rentrer dans le vif du thème, Monsieur ABOUDOU a défini l'environnement comme étant « notre entourage, notre voisinage, le milieu dans lequel nous vivons ; l'ensemble des éléments physiques, chimiques, biologiques et les facteurs sociaux, économiques et culturels, dont les interactions influent sur le milieu ambiant, sur les organismes vivants, sur les activités humaines et conditionnent le bien-être de l'homme. »

Ensuite, l'orateur a défini la « forêt » comme étant également « une aire boisée naturellement ou par le fait de l'homme » et la « déforestation » comme « une exploitation anarchique et abusive de la forêt. »



Les changements du climat sont directement ou indirectement attribués à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables.

Au cours de son intervention, Monsieur Mensa ABOUDOU a fait revivre à la population d'Ezime, la couverture végétale impressionnante dans les années 80 de leur milieu, la gigantesque forêt sise à la résidence du Préfet d'Amou à Amlamé, et surtout le flanc de la chaîne de montagnes de Koutoukpa à Sodo. Mais de nos jours, ces forêts ont systématiquement disparu suite aux actions anthropiques et selon l'orateur, les raisons de la dégradation des terres et du réchauffement climatique dans la Préfecture d'Amou sont multiples :

- ✓ La coupe anarchique de bois pour usage domestique et la fabrication de charbon de bois ;
- ✓ Le développement de l'agriculture extensive ;
- ✓ Les feux de végétation tardifs ;
- ✓ La surexploitation des terres cultivables disponibles ;
- ✓ L'exploitation incontrôlée des bois de valeur ;
- ✓ Le surpâturage et la divagation des bêtes détruisant les jeunes plantations.

Pour Monsieur ABOUDOU, les conséquences de la disparition des forêts dans la Préfecture d'Amou sont entre autres :

- ❖ La diminution de la couverture forestière ;
- ❖ La dégradation des écosystèmes ;
- ❖ Les perturbations climatiques ;
- ❖ La perte et la raréfaction de certaines espèces ;
- ❖ Le décalage des saisons ;
- ❖ La libération du carbone par les bois morts ;
- ❖ Les inondations, les éboulements et les coulées de boue ;
- ❖ L'augmentation de la température ;

- ❖ La réduction de la disponibilité du bois de feu et du bois d'œuvre ;
- ❖ Le développement de la déforestation.

Evoluant dans le développement du thème de la sensibilisation, l'orateur a énuméré quelques approches de solutions à la déforestation par :

- Le respect de la réglementation en matière de feux précoces ;
- L'adoption de nouvelles méthodes culturales protectrices de l'environnement dont l'agroforesterie ;
- L'utilisation des foyers améliorés et les énergies alternatives (gaz butane, électricité, pétrole, énergie solaire...) ;
- La restauration et le reboisement des superficies dénudées à cause de la culture de rente ou d'exploitation de combustibles ;
- L'amélioration et le respect des espaces verts ;
- La lutte contre les réchauffements climatiques par l'atténuation des gaz à effet de serre ;
- La plantation et l'entretien des arbres dans les agglomérations ;
- La création des AGR pour réduire la coupe incontrôlée des arbres.

Durant une trentaine de minutes, un débat s'est ouvert à l'endroit des participants ; débat au cours duquel le président du CVD d'Ezimé Monsieur Komi TOSSOU a déclaré que l'une des raisons majeures de la déforestation dans leur milieu est la pauvreté.

Pour ainsi palier à cette pauvreté, l'orateur a invité les jeunes à se constituer en groupements pour valoriser les activités agropastorales afin de freiner la coupe des arbres destinés à la vente.



En guise de doléance, un participant soulignerait que les autorités gouvernementales mettent la pression sur les peulhs afin de respecter le corridor de transhumance de leur bétail pour ne plus voir leurs plantations ravagées par les bœufs. De plus, à force de vouloir faire paître leurs troupeaux de bœufs de nouvelles herbes, les peulhs mettent délibérément le feu à de vastes aires.

La séance a pris fin à 8h 50 minutes.



Après Ezimé, le cap est mis sur Ayomé, une localité située à 2 km d'Ezimé. Là, la population très motivée attendait le message de notre Association.

9h
Na

collaborateurs, des membres du CVD et le public d'Ayomé.

Tout a commencé très rapidement à
Coordinateur d'AGAIB/PL, Monsieur Yawo
Gbaté AGBANTE, du Chef d'Ayomé et ses



Le Chargé de Communication de l'Association Développement Assistance Group, Monsieur Célestin BOSSOHOU a pris la parole pour présenter l'Association et les délégations comme il l'avait fait dans le village d'Ezimé.

Peu après, Monsieur Mensa ABOUDOU délivre le même message de la sensibilisation aux populations d'Ayomé.

Ici, le public est aussi conscient de la dégradation de l'environnement surtout par les feux de brousse réguliers qui ravagent non seulement les plantations mais aussi les montagnes. A Ayomé comme à Koutoukpa dans l'après-midi, les appréhensions des populations ont été les mêmes et Monsieur ABOUDOU a su bien parler des causes et conséquences de la dégradation de l'environnement avant de proposer des approches de solutions et enfin insister sur le comportement éco citoyen favorisant la restauration des forêts et des terres.

En somme, le même message a été passé et reçu avec enthousiasme les jours suivants dans les autres villages des différentes zones.

B. Reboisement systématique

Cette activité est répartie en deux (2) phases. La première phase consiste au défrichage et à la recherche de piquets ; la deuxième phase porte sur le piquetage, la trouaison et la mise en terre.

1. Défrichage et recherche de piquets

Cette phase étant celle du démarrage du projet de reboisement après l'acquisition des parcelles, a commencé le 3 juillet 2013 à Ezimé. Les communautés dudit village se sont mobilisées pour entamer les travaux. Ainsi, pour leur faciliter la tâche, Development Assistance Group en collaboration avec AGAIB-Plateaux leur ont fourni des machettes pour le défrichage et la recherche de piquets. Un espace de quatorze (14) hectares a été défriché avec la participation des communautés d'Ayomé.



Défrichage



Recherche de piquets

2. Piquetage, trouaison et mise en terre

En vue de permettre une bonne marche des travaux sur le site, cette seconde étape du programme s'est avérée nécessaire et a démarré dans le mois de juillet 2013. Le nombre de plants de garcinia a été complété de 1 600 le 26 août 2013 parce qu'il était insuffisant par rapport à la parcelle allouée.

Des brouettes, des arrosoirs, des barres à mine, des cordons nylon et des mètres ruban ont été remis par AGAIB-Plateaux pour accroître les résultats escomptés.



Piquetage



Stump de teck mis en terre

3. Payement des travailleurs

AGAIB-Plateaux a effectué deux (2) phases de payement aux travailleurs.



Payement des travailleurs

C. Outil

Pour le bon déroulement des activités sur le terrain, Development Assistance Group et AGAIB-Plateaux ont fourni les outils et les plants suivants :

- ✓ Coupe-coupe : 50
- ✓ Brouettes : 04
- ✓ Barre à mine : 05
- ✓ Cordeau nylon (rouleau de 100 yards : 08
- ✓ Mètres ruban de 100 mètres : 04
- ✓ Arrosoirs : 05

- ✓ Stumps de teck : 22 500
- ✓ Plants de *garcinia* (cure-dent) : 7 500
- ✓ Plant de *terminalia superba* (fraquet) : 150



Arrosoirs

4. Visite de terrain

Le 17 septembre 2013, une délégation composée des membres de l'unité de projet du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et AGAIB-Plateaux a effectué une visite de terrain.

Dans cette délégation nous avons noté la présence du Coordonnateur National du PGICT, Monsieur MOROU Ismaël qui a donné d'utiles conseils et a fait des recommandations pour la bonne marche des activités.



Le Coordonnateur National en train de défricher



Délégation de l'unité de projet PGICT et d'AGAIB-Plateaux

III. Résultats obtenus

Au cours des quatre (4) jours d'intense sensibilisation, les populations des quatorze (14) villages parcourus ont été instruites sur le renforcement de leur capacité en matière de protection de l'environnement.

Les populations sont informées des causes du réchauffement climatique, de la déforestation et de la dégradation des sols et les approches de solutions pour lutter contre ces fléaux.

Les participants ont ensuite accepté de prendre l'habitude de planter des arbres à volonté pour restaurer et augmenter le couvert végétal de la Préfecture d'Amou.

Ces séances de sensibilisation ont permis à l'Association Development Assistance Group d'acquérir quatorze (14) hectares de terrains à Ezimé avant le démarrage du projet.

Au terme de la phase pilote du projet :

- Quatorze (14) hectares sont disponibles pour le reboisement systématique du site d'Ezimé ;
- Quatorze (14) hectares sont défrichés et 10,5 hectares sont reboisés ;
- Quarante cinq (45) personnes dont sept (07) femmes ont bénéficié d'un emploi temporaire rémunéré.

IV. Difficultés rencontrées et approches de solution

Certaines irrégularités ont été remarquées dans le cadre du reboisement systématique :

Entre autres, lors de la livraison des plants sur le site, les membres de l'Association Development Assistance Group et le CVD d'Ezimé n'avaient été informés. Aussi, les plants de garcinia étaient livrés en fin d'après-midi ; ce qui nous avait obligé de recruter un veilleur de nuit pour surveiller les plants. Quelques jours après, les membres de l'Association avaient constaté un manquant de 1 600 plants de garcinia et avaient informé AGAIB Plateaux afin que le reste des plants soit fourni ; ce qui fut fait quelques jours plus tard. Il est à souligner aussi que les activités ont été interrompues à l'annonce de la saison sèche. Elles reprendront au cours de la saison pluvieuse prochaine.

V. Conclusion

Dans le cadre du projet PGICT dans la préfecture d'Amou, l'objectif majeur est de restaurer le couvert végétal en dégradation considérable. Ainsi, la prise de conscience des populations liée aux dangers de la déforestation a favorisé la mise en terre à Ezimé pour cette phase pilote des essences utilitaires pour le renforcement de l'environnement.

GALERIE PHOTOS



Défrichage



Terrain défriché



Recherche de piquets



Piquetage



Arrosage des plants de garcinia



Garcinia



Plants de garcinia en pot



Garcinia



Stumps de teck



Stumps de teck

Development Assistance Group
 Klikamé, rue Natien
 05 BP 942
 Lomé – TOGO
 Tél. : (+228) 22 42 26 96